

PRATIQUE DU PLAIDOYER ET LOBBYING AU NIVEAU LOCAL



Editorial

Construire un contexte de travail pacifique et collaboratif

L'engagement des citoyens à travailler aux côtés des administrations publiques et communales est encore faible. Il existe une distance entre les populations jeunes et les institutions, malgré les cadres aménagés par la loi pour faciliter et promouvoir la participation citoyenne. Faire comprendre les instruments juridiques qui encadrent la participation citoyenne peut motiver les jeunes à s'engager dans la pratique de la citoyenneté active dont le bien-fondé est le regard citoyen sur les transformations de sa localité.

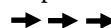
Lorsqu'elles s'engagent à interagir avec les institutions, les populations et principalement les jeunes adoptent des attitudes et positions frontales qui ne stimulent pas la collaboration. Les réseaux sociaux montrent que la négociation des rapports de forces se fait davantage par le biais de la violence sous toutes ses formes. Il est important que les jeunes apprennent à communiquer de façon stratégique pour porter des sujets sur la table de discussion sans faire usage de la violence, mais de la diplomatie de terrain (field diplomacy selon John Paul Lederach).

Plusieurs citoyens notamment les personnes déplacées internes ne sont pas juridiquement protégées en raison du

défaut des pièces d'identité et d'acte de naissance. D'aucuns en ont perdu à cause de la situation de l'insécurité dans les Régions du Nord Ouest et Sud Ouest, d'autres ne les ont jamais établis. Pourtant, le défaut d'acte et ou de la CNI est un frein à l'épanouissement de tout citoyen. Il est advenu que des actes et des cartes d'identités établis soient en souffrance dans les lieux de leur établissement. D'où la nécessité d'organiser un mécanisme de restitution aux détenteurs.

La violence dont les réseaux sociaux se font le théâtre, a pris corps ces dernières années dans toute la société y compris en milieu scolaire. Or, si dans leur innocence les enfants grandissent avec l'idée d'entretenir des clivages, des rivalités, le tribalisme, les exclusions et les injustices, les établissements scolaires cessent d'être des lieux saints de socialisation. Il est urgent de prévenir cette pollution en permettant aux enfants de développer des connaissances, des compétences et des facultés de paix ainsi que toutes sortes d'attitudes, d'aptitudes et de valeurs positives dont la société a besoin pour préserver son harmonie.

Dans la mouvance du plaidoyer pour l'éducation à la paix en milieu jeune que conduit le Programme Service Civil pour la



Etude de cas de plaidoyer du Groupement Bati

Les mobilisateurs Communautaires du Groupement Bati dans la Commune de Galim sont passés à la pratique du plaidoyer et lobbying. En adressant une correspondance riche en argumentations à l'exécutif municipal au mois de Mai 2024, ces jeunes ont montré qu'ils comprennent pourquoi et comment mettre en œuvre des mécanismes, stratégies et outils appropriés de contrôle citoyen de l'action publique, et qu'ils participent de façon accrue à la réalisation des initiatives locales de gouvernance,

de promotion de la cohésion sociale et du développement durable. La correspondance adressée sous le couvert du Maire est une véritable invite à la construction d'une collaboration efficace avec différentes institutions communales, administratives et sécuritaires.

Cette correspondance a servi comme étude de cas lors de la tenue des ateliers de formation au plaidoyer et lobbying en faveur des mobilisateurs communautaires du département des Bamboutos.

→ → → Suite éditorial

Paix (SCP) sous le leadership du Département de l'Enseignement Scolaire, Universitaire et de la Formation Professionnelle (DESUFOP-EEC) de l'Eglise Évangélique du Cameroun, DMJ a convenu avec l'Ecole publique Groupe I et II de Bamendjing d'assurer des mobilisations communautaires au sein du Groupe scolaire deux fois par semaine, sur la citoyenneté active et à la paix, à travers des « clases promenades » et des animations thématiques sur la morale et la pratique du civisme.



Bati le 17 Mai 2024

À
L'Exécutif Communal
de Galim s/c Monsieur
le Magistrat Municipal

Objet: Contribution au bon
usage et entretien de la route
Kiénéghang-Bati passant par
Foulani.

Monsieur le Magistrat,

C'est avec enthousiasme que la population de Bati remercie la Commune de Galim pour les travaux d'aménagement en début Mai 2024 du tronçon de la route reliant Kiénéghang à Bati passant par Foulani.

L'aménagement de cette route facilite la population et désenclave ainsi le groupement en général. Cependant nous avons observé en date du 13 Mai 2024 que certains transporteurs circulaient en pleine pluie et leur glissement des roues commençait déjà à endommager la voie. Nous constatons que si une telle pratique se poursuit, le groupement Bati et ses environs se retrouveront une fois de plus avec une route impraticable. Ce qui pourrait entraîner pour la part de la Mairie une nouvelle dépense pour le reprofilage de ce même tronçon. Pour alors mettre fin à l'utilisation anarchique de cette voie et freiner sa dégradation rapide, le groupe des Mobilisateurs Communautaires de Bati recommande à la Commune:

- 1- la mise en place d'une barrière de pluie à l'entrée et à la sortie;
- 2- Instituer à l'Etat une amende pour les transporteurs qui ne respecteraient pas cette barrière;

- 3- Responsabiliser les populations riveraines à respecter cette barrière de pluie;
- 4- Responsabiliser les Mobilisateurs Communautaires en vue de la sensibilisation des populations pour un bon usage et entretien de ce tronçon.

A notre niveau, nous, Mobilisateurs Communautaires, nous nous engageons à:

- 1- Sensibiliser les populations pour qu'elles ne ferment pas les caniveaux pour faire couler de l'eau en route;
- 2- Dénoncer les transporteurs qui ne respectent pas cette barrière de pluie lorsqu'elle sera érigée;
- 3- Organiser les travaux d'intérêt communautaire pour ramener les riverains à dégager les rigoles.

Esperant que notre requête sera prise en considération nous prions l'Exécutif Communal par le biais de son chef Monsieur le Magistrat Municipal d'agréer une fois de plus l'expression de notre profonde gratitude.

Fait à Bati, le 17/05/2024

Pour le groupe de Mobilisateurs
Communautaires de Bati

NGUEH MBEMPEP RODOLPHE

679.06.66.15/6577459.11

Risque de péril agricole et hydrique sur la santé

Il y a urgence à contribuer à améliorer la qualité de la production agricole et de la santé des populations du Groupement Bamendjing à travers la pratique d'une agriculture saine.

L'agriculture dans l'ensemble des villages du Groupement Bamendjing est en train de connaître une chute dramatique, avec une baisse drastique de la production. Au moment où le gouvernement parle de plus en plus d'import substitution,

plusieurs plantes à racines disparaissent à l'instar du manioc, du macabo, du taro, des patates et des pommes de terre, les arachides sont devenus très rares.

En deux années de présence sur le terrain dans cette localité de la Commune de Galim (Mars 2022 - Septembre 2024), les équipes de DMJ Ouest ont constaté avec amertume que les populations agricoles procèdent à une utilisation abusive et anarchique des produits

fertilisant chimiques, des engrais et pesticides en quantité, et de qualité douteuse, sans considération des effets nocifs sur la santé.

Dans ses efforts de sensibilisation des populations à de meilleures pratiques agricoles telle que l'utilisation des produits réputés de bonne qualité, ou l'utilisation des techniques qui ne polluent pas l'environnement et n'accroissent pas les facteurs pouvant contribuer au dérèglement climatique, DMJ a fait la rencontre du Chef de Poste agricole local.

DMJ avait déjà amorcé des discussions avec les responsables des formations sanitaires (FOSA) et le Comité de développement du Groupement (CODEBADJING), pour voir dans quelle mesure amener les agriculteurs à changer de méthodes dans la pratique de l'agriculture, afin de parvenir à des productions moins nocives pour la santé des populations.

Dans une perspective de synergie et de partenariat autour de la qualité de la santé des populations du Groupement, une concertation tripartite avec le Chef de l'aire de santé, Georges Kalpelbe, a abouti à l'idée d'organiser une grande campagne de mobilisation communautaire qui permettra à terme d'accroître le niveau de connaissances des agriculteurs sur les fertilisants et produits agricoles non polluants et améliorer l'accès aux intrants (engrais et fertilisants) agricoles de meilleure qualité.

Dès lors, il faut prévenir un éventuel péril sur la santé du fait d'une mauvaise pratique agricole, et des maladies hydriques. Pour cela Il sera question de sensibiliser les populations à lutter contre la malnutrition. Car il est constaté que les populations vendent toutes leurs productions de bonne qualité et consomment des aliments sans valeurs nutritives, dans un environnement où le déficit d'eau potable et la présence de nombreux lacs est déjà à l'origine de plusieurs pathologies d'origine hydriques comme la gale, la diarrhée, la dysenterie, l'onchocercose, l'hépatite A, la fièvre typhoïde, les vers intestinaux, la bilharziose et les schistosomiases intestinales et urinaires.

Contours du cas pratique de plaidoyer

La correspondance de Bati a servi d'étude de cas et permis de ressortir les fondamentaux du plaidoyer. Transfert fait ici écho de la pertinence de ce cas.

N°	Questions stratégiques	Réponses et argumentation
1	Quel est le problème soulevé par la correspondance? - Situation que l'on veut changer?	Dégradation accélérée de la route en construction allant de Khienghang à Bati
2	Quel est le changement souhaité par les auteurs de cette correspondance? La nouvelle situation que souhaitent les auteurs de la correspondance?	Praticabilité pérenne en toute saison de la route allant de Khienghang à Bati
3	Quels sont les auteurs de cette correspondance?	Mobilisateurs Communautaires du Groupement Bati
4	Quelle est la cible principale ou le décideur à qui la correspondance est adressée? - Celui qui peut faire changer la situation?	Chef de l'Exécutif Communal (Maire) de la Commune de Galim
5	Quelles sont les solutions politiques proposées par les auteurs de la correspondance?	1. Institution d'une barrière de pluie 2. Instauration d'une amende contre les contrevenants 3. Responsabilisation des mobilisateurs communautaires et des populations riveraines de la route
6	Quels sont les intérêts de la cible que les auteurs de la correspondance ont mis en avant pour convaincre la cible principale (décideur) à adopter et soutenir le changement souhaité?	1. Réduction des dépenses pour les mêmes investissements 2. Augmentation des recettes fiscales du fait des amendes à payer par les contrevenants
7	Quels sont les auteurs du problème? - Les adversaires contre qui le changement est orienté?	Les transporteurs qui circulent pendant qu'il pleut
8	Quelles sont les autres audiences possibles de ce plaidoyer? - Les autres acteurs concernés par le problème, le changement ou les solutions proposées?	
	Alliés potentiels	Adversaires potentiels
	Maire Moto taximan Jeunes en chômage Conseillers Municipaux de Bati Conseillers Municipaux n'ayant pas de véhicule Agents communaux du fisc Commerçants (boutiquiers et tenanciers de débits de boissons)	Riverains qui ont les champs en bordure de la route Transporteurs Populations dont le maïs doit être transporté Vendeurs de carburant frelaté Mécaniciens et vendeurs de pneus
9	Où se déroule le problème?	Route en terre allant de Khienghang à Bati
10	Quand se déroule le problème?	Mai 2024 en pleine saison des pluies dans la Commune de Galim
11	Quelle est l'image que les auteurs de la lettre présentent aux yeux de la cible principale?	Citoyens soucieux du patrimoine routier Citoyens actifs Contribuables consciencieux

Nos contacts

DMJ Siège: C24 individuel, SIC Mendong (Ydé) BP : 31 564 Yaoundé – Cameroun
Tél. : (237) 242 04 51 64 / 680 754 005 Mail : dmj@dmjcm.org / wdypcm@yahoo.fr

DMJ Adamaoua (Ngoundéré) : 698 45 37 87 / 650 44 88 04
DMJ Extrême-Nord (Maroua) : 658 60 95 06 DMJ Ouest (Bamendjing) : 690 85 42 09

Site web & réseaux sociaux

Web : www.dmjcm.org
Facebook : www.facebook.com/dynamiquemondialesdesjeunes
Twitter : www.twitter.com/DMJ_WDYP
Youtube : youtube.com/@dynamiquemondialesdesjeunes

MERCI A NOS PARTENAIRES



**Brot
für die Welt**
Pour le monde
sans faim
et pour le monde
sans pauvreté

Reseau Foi et Libération
FAITH AND LIBERATION NETWORK

zfd Ziviler Friedensdienst
Wir scheuen keine Konflikte.

human security collective

**mensen
met een
missie**

fhi360

MISEREOR
IHR HILFSWERK

Plaidoyer et lobbying outils de la participation citoyenne

La promotion du développement local est en train de prendre une grande dimension depuis l'avènement de la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées, et plus spécifiquement encore depuis la publication de l'Arrêté N°00000147/MINDDEVEL du 19 Juillet 2023 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des Comités de Quartier et de village, dont DMJ assure la vulgarisation sur l'ensemble du territoire national.

Ce dernier texte consacre en profondeur la participation citoyenne, qui appelle les citoyens à intervenir sur toute la chaîne de valeur de la transformation de leur société, depuis l'identification des problèmes jusqu'au suivi et évaluation des projets ou investissements mis en place en leur faveur.

A travers le programme de renforcement de l'implication des jeunes dans la gouvernance locale dans le cadre du Service Civil pour la Paix (SCP) dans la Commune de Galim, et qui pour l'année 2024 s'est étendu dans l'ensemble des Communes du Département des Bamboutos, des mobilisateurs communautaires ont été capacités à assurer un travail de veille dans leur Groupement. Ils ont été formés à différentes compétences et dotés d'outils et techniques pour comprendre leur environnement socio politique et économique, initier et entretenir des relations avec différentes parties prenantes du développement, notamment les autorités administratives et communales.

Les mobilisateurs communautaires de l'Arrondissement de Galim participent régulièrement dans des cadres de dialogue et comités de concertation

comme les Comités départementaux de suivi participatif du Budget d'investissement public (BIP), les sessions du Conseil Municipal. Dans ces cadres de concertation les rapports de leurs observations sur le terrain relatifs à la manière dont les investissements publics sont effectués, sont rapportés aux parties prenantes du développement local qui les examinent. L'effet du travail ainsi effectué est que les citoyens collaborent déjà étroitement avec les sectoriels dans l'intérêt de tirer le meilleur profit des politiques publiques mises en place au niveau des Communes.

Toutefois, il est espéré d'une part que les jeunes et les jeunes adultes du département des Bamboutos, et plus particulièrement de l'arrondissement de Galim, comprennent pourquoi et comment mettre en œuvre des mécanismes, stratégies et outils appropriés de contrôle citoyen de l'action publique; et d'autre part, qu'ils participent de façon accrue à la réalisation des initiatives locales de gouvernance, de promotion de la cohésion sociale et du développement durable, à travers la construction d'une collaboration efficace avec différentes institutions communales, administratives et sécuritaires.

Pour permettre aux leaders associatifs des regroupements de jeunesse et aux mobilisateurs communautaires de monter en compétences dans leurs interventions communautaires, et atteindre les impacts recherchés, ils ont été outillés en communication stratégique, qui fait référence aux approches et démarches d'influence. La Délégation départementale de la Jeunesse et Education Civique (DDJEC) des Bamboutos a ainsi pris la résolution d'amener les jeunes dans la pratique du plaidoyer et lobbying.



En toute citoyenneté

- Passez vérifier l'exactitude de vos noms sur les listes électorales
- Passez retirer vos cartes d'électeur

ELECTIONS DE 2025
PENSEZ AU RETRAIT DES CARTES
 "Avoir sa carte d'électeur est une preuve d'engagement citoyen."
 Dans le cadre du programme M.O.I.S.E
 My Own Initiative for Successful Election
 Mon Onction Individuelle pour le Succès des Elections

Le droit de savoir et le devoir d'agir
 680754005 dmj@dmjcm.org www.dmjcm.org

Jeunesse TRANSFERT

Directrice de Publication

Caroline Claire Yankep

Conseil Editorial

Dupleix F. Kuenzob
 Alice N. Tchoumkeu
 Claudia Kaiser

Rédacteur en Chef

Michel Fokou

Secrétaire de Rédaction

Stéphanie Laure Pettang

Relations Publiques

Igor Clautaire Tchouateun

Collaboration

Alliance Fidèle Abelegue
 Edouard Thierry Fegue
 Elise Virginie Mvemie
 Félix Kouanou Fenju
 Elvis Tetang
 Emmanuel Lawane
 Diane Firida Tissia
 Francis Danzabe
 Martin Djekome
 Merabelle Amoumoulam
 Sylvain Veundeu Kwava
 Cisse Djibril
 Ngochi Emmenencia
 Diderot Toka
 Hugues Ferdinand Fendju
 Oumma Hani Bouba
 Aïssatou Abdoulaye Siddi
 Ali El Amin Bouba
 Kwadji Peuleuveu
 Sandrine Manessong Tetio